

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU
HAUT ALLIER**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Nombre de Conseillers
Communautaires en exercice : 29
Présents : 25
Votants : 29
Pouvoirs : 4

Date convocation : 23/11/2023
Affichage : 23/11/2023

Séance du 30 novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois et le 30 novembre à 18 H 00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session sous la présidence de Monsieur Francis CHABALIER, Président.

Présents : Julian SUAOU, Sébastien BROUSSARD, Mireille GARDES SAINT PAUL, Guy ODOUL, Patrick FERRERES, Marc OZIOL, Liliane PERISSAGUET, Francis CHABALIER, Johanne TRIOULIER, Jean-François COLLANGE, Marie-Josée BEAUD, Olivier ALLE, Rose-Marie MARTIN, Henri PROUHEZE, Guylène BLAES, Thierry CHAZE, Virginie FOURNIER, Patrice CLAVEL, Jean-Marie BOSCUS, Jean-Louis BRUN, Alain GAILLARD, Pierre MALET, Aline RANC, Jean-Claude MAYRAND, Guy MAYRAND.

Pouvoirs : Anne-Marie PIJEAU à Julian SUAOU, Claude SOLIGNAC à Sébastien BROUSSARD, Patrick RENOARD à Virginie FOURNIER, Jean-Louis SOULIER à Jean-Claude MAYRAND.

Secrétaire de séance : Alain GAILLARD

Objet : ADHESION AU SERVICE DE CONSEIL EN RECRUTEMENT DU CDG48 :

Monsieur le Président indique aux membres du Conseil Communautaire que la Communauté de Communes du Haut Allier Margeride (CCHAM) doit procéder au recrutement des personnels suivants dans les mois à venir :

- Recrutement d'un Assistant Territorial de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques (Catégorie B), **à compter du 1^{er} janvier 2024**, dans le cadre de l'ouverture de la Médiathèque.

Ce poste est intitulé "Coordinateur des actions culturelles d'intérêt communautaire" pour permettre une mutualisation "Médiathèque et Cinéma".

- Recrutement d'un Attaché Territorial pour assurer les fonctions de Directeur Général des Services de la Communauté de Communes, **à compter du 1^{er} juin 2024**.

Pour ces deux recrutements, Monsieur le Président propose de solliciter l'assistance du Service de Conseil en recrutement proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Lozère (CDG48).

Compte tenu de la spécificité des postes à pourvoir, l'adhésion au Service de Conseil en recrutement permettra de s'assurer d'une large publication et de disposer d'une assistance technique dans la pré-sélection des candidats qui seront ensuite auditionnés par le bureau de la Communauté de Communes et des personnes qualifiées.

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **à l'unanimité** :

APPROUVE les propositions du CDG 48 en matière d'accompagnement complet pour les procédures de recrutement :

- d'un Assistant Territorial de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques (Catégorie B), **à compter du 1^{er} janvier 2024**, dans le cadre de l'ouverture de la Médiathèque



- d'un Attaché Territorial pour assurer les fonctions de Directeur Général des Services de la Communauté de Communes, **à compter du 1^{er} juin 2024**.

AUTORISE Monsieur le Président à signer les conventions à intervenir entre le CDG 48 et la CCHAM pour :

- la procédure de recrutement du coordonnateur des actions culturelles d'intérêt communautaire pour un montant de 680 €.
- la procédure de recrutement du Directeur Général des Services pour un montant de 680 €.

DONNE MANDAT à Monsieur le Président pour effectuer les démarches nécessaires à la mise en œuvre des présentes décisions.

Au registre, sont les signatures,
Pour copie conforme,
Au siège de la Communauté de
Communes du Haut Allier
Le Président,

Francis CHABALIER



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.